



La CGT vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

**Ne nous laissons pas embarquer dans leur sale logique de guerre !
Lutter pour nos revendications n'a jamais été aussi important.**

La France a connu en novembre dernier des attentats meurtriers. La légitime indignation et le soutien aux victimes et à leurs familles ne doivent pas nous faire oublier la politique guerrière menée par la France et l'Union Européenne. Cette logique de guerre « colonialiste » pseudo-libératrice qui sert avant tout les intérêts économiques d'une part du patronat fait le lit du « terrorisme » et fait le lit de la misère sociale chez nous.

De Sarkozy à Hollande en passant par Valls, tous ne cessent de nous dire qu'il n'y

a pas d'argent pour nos emplois, nos salaires, nos retraites... Mais ils trouvent des milliards d'euros pour de nouvelles dépenses militaires.

Stop ! Arrêtons de payer les marchands de canons !

La prétendue riposte au terrorisme fait diversion aux sujets importants pour tous les salariés comme leur emploi, leur salaire, la Sécu, etc. L'état d'urgence est utilisé pour étouffer nos revendications et les luttes sociales. Avec l'Union départementale CGT de l'Isère, nous demandons la levée de l'État d'urgence qui sert à la banalisation d'un appareil législatif répressif qui ne manquera pas d'être dirigé contre nos luttes.

La CGT réaffirme son attachement à la solidarité internationale, l'union de tous les travailleurs du monde et l'importance de lutter partout pour nos revendications propres.

Luttons pour combattre le chômage, la pauvreté, l'échec scolaire, la misère culturelle, etc Toutes choses qui conduisent à un climat délétère, Luttons pour la justice sociale, la fraternité, la solidarité, ...

Luttons pour le retrait des 41 milliards de pacte de responsabilité, CICE, exonération de cotisations sociales.

Aux finances et dans les services publics, exigeons:

Halte aux suppressions d'emplois publics :

Les créations d'emplois annoncées : police (5 000), justice (2 500) et douanes (1 000 mais en réalité 530) permettent tout juste de revenir aux effectifs de 2007 et celles des douanes sont loin de neutraliser les suppressions depuis 2012.

Les 60.000 prétendues créations de postes programmées dans l'Éducation nationale ne permettent pas de rattraper les 80.000

suppressions sous le gouvernement Sarkozy et de faire face à l'augmentation des élèves.

Aux finances, ce sont 32 000 emplois supprimés depuis 2002 : quelle volonté réelle de lutter contre la fraude fiscale, estimée entre 60 et 80 milliards d'euros ?

Halte à la casse du statut, à la mobilité forcée, à la précarisation dans les fonctions publiques : retrait du PPCR !

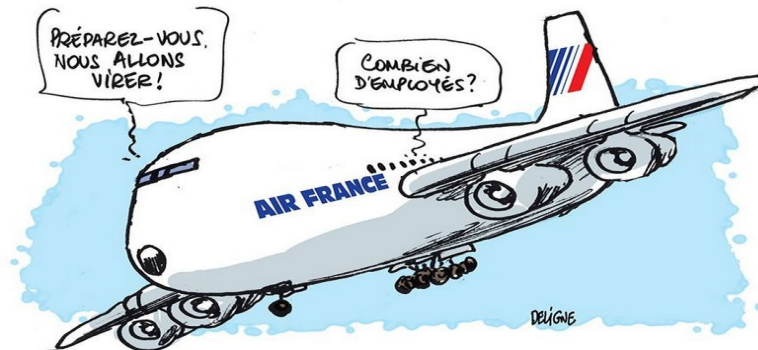
Pour une augmentation importante du point d'indice, contre la rémunération au mérite : retrait du PPCR !

**Aux finances, nous savons que de l'argent, il y en a dans les poches du patronat !
Stop aux cadeaux au patronat. Il faut lutter et se syndiquer à la CGT.**

A«Air France», ils luttent face à une direction de combat contre un plan social de 2 900 emplois.

Que représente une chemise par rapport à cette lutte ?

Pour parler de cette lutte, à la « une », l'image d'une chemise déchirée à l'un des membres de la direction, venus annoncer des milliers de licenciements, après s'être octroyé, eux et leur PDG, des augmentations de salaires allant de 30 à 70 %. Les journaux télévisés à la botte des patrons ont multiplié les images d'un DRH débraillé sautant la grille.



Qui sont les voyous ?

Ce sont ceux qui détruisent les emplois alors qu'il y a plus de 6 millions de chômeurs en France.

C'est aussi ce gouvernement détenant près de 20 % de l'entreprise Air France qui octroie à Qatar Airway un terminal à l'aéroport de Nice **contre** Air France.

Pour la CGT, les voyous ne sont certainement pas les salariés qui luttent pour conserver 2 900 emplois. Ils revendiquent également la re-nationalisation d'Air France (contre les directives européennes d'ouverture à la concurrence). Ces revendications portent la qualité du service public et la sécurité en l'air et dans les aéroports. Dans une actualité autour des attentats de Paris, nos camarades de la CGT soulignent l'existence de 30% d'intérimaires et d'un turn over important, incompatibles avec la sûreté aéroportuaire. Pour nos emplois, nos droits, nos salaires, une seule solution : aucune suppression d'emplois et combattre !

Une 1ère en France : un secrétaire d'État invite les contribuables à ne pas payer l'impôt !

En fin d'année, les retraités qui avaient vu leurs impôts locaux exploser ont entendu M.ECKERT, secrétaire d'Etat au budget, les inviter à ne pas les payer. Mais les avis d'imposition n'en comportaient pas moins l'habituelle menace de majoration en cas de non-paiement. Voilà ce qui a provoqué une belle ruée vers les trésoreries et les SIP ! Le gouvernement aurait-il été pris de court par cet événement ? La bonne blague ! Le problème était prévisible depuis ... 2008, date de la décision de la suppression de la demi-part pour les veufs. Et maintenant ? Le gouvernement a décidé l'exonération jusqu'en 2017 de l'impact sur les impôts locaux. Et en 2018, ce serait supportable ? Allons, encore un effort, mesdames et messieurs du gouvernement ! Rétablissez la demi-part dès maintenant pour les célibataires, veufs et divorcés dans le calcul de l'impôt sur le revenu !

Le vécu dans les services d'accueil :

« C'est certainement une première dans un pays démocratique : Annoncer à une partie de la population de ne pas payer ses taxes foncière et d'habitation 2015. Quelques semaines plus tard, le gouvernement revient sur sa décision.

En effet, il va falloir désormais vérifier les conditions de cohabitation des personnes, ces mêmes personnes à qui nous, agents des finances, avons dit de ne pas payer suite aux notes reçues de notre Direction Générale.

Le gouvernement annonce à la légère des mesures à la télévision, en période électorale, puis fait marche arrière.

En plus d'être injuste, (une veuve avec un revenu fiscal de référence (RFR) de 80 000€ sera exonérée alors qu'une autre avec un RFR de 8 000€ et un enfant qui vit chez elle avec un RFR de 14 000€ va devoir payer 700€ de taxe) cette mesure ne va qu'exacerber les tensions dont nous, agents des finances, sommes les principales victimes.

L'accueil est déjà un métier très difficile sans qu'il faille ajouter des mesures farfelues. À l'accueil, nous devons recevoir de plus en plus de personnes avec beaucoup moins de personnels.

Nous devons répondre à toutes sortes de questions et pas seulement fiscales.

Alors les mesures politiques qui ne font qu'ajouter à notre travail quotidien, non merci !

Non content de cette mesure, le ministère des finances a décidé d'envoyer un courrier aux personnes qui sont finalement exonérées pour leur dire de demander le remboursement des taxes payées avec la promesse de l'obtenir sous 3 semaines.

Ce sont des délais aberrants parce que cela signifie que rembourser une personne qui a une pension de 4 000€ par mois devient la priorité de tout un service!!!

CICE.: M.Valls donne au patronat sans exiger aucun retour.

Face aux critiques qui pointent l'absence de contreparties en termes d'emplois et d'investissements du CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi), le premier ministre reste imperturbable.

Le CICE est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

Mais 3 ans plus tard, les résultats ne sont pas au rendez-vous (5,74 millions de chômeurs en octobre dernier).

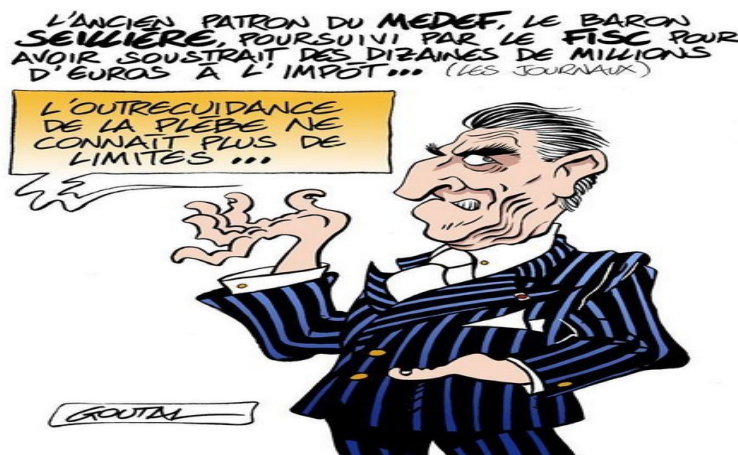
Le crédit d'impôt CICE sert surtout à gonfler les bénéfices et les dividendes

versés notamment dans les grandes entreprises. 2 exemples :

- Carrefour (1 milliard de bénéfices en 2014). Le groupe a supprimé 4 000 emplois en 3 ans et empoché 340 millions d'euros au titre du CICE.

- Orange. En 2014, 1,2 milliard de bénéfices, 6 000 emplois supprimés, 190 millions encaissés au titre du CICE. Alors, on continue d'avoir confiance ?

Valls savait ce qu'il faisait en instaurant le CICE.



LA LUTTE PAIE LA LUTTE PAIE LA LUTTE PAIE LA LUTTE PAIE LA LUTTE PAIE LA LUTTE PAIE LA LUTTE PAIE LA LUTTE PAIE...

La mobilisation des agents de l'accueil et des contribuables qui ont signé en masse notre pétition a payé. Il y a maintenant un agent de sécurité à l'accueil du CFP Rhin et Danube. Cette présence, si elle ne règle absolument pas le problème de sous-emplois, rassure nos collègues de travail. Un acquis à mettre au crédit de la lutte. Combattons partout pour nos conditions de travail !

Initialement condamnée, la trésorerie de Loures Barousse est sauvée grâce à la mobilisation : Suite à mobilisation de la CGT, de la population et des élus, le secrétaire d'état Eckert a signé le 17 décembre l'arrêté d'annulation de l'arrêté de réorganisation du 17 novembre qui prévoyait sa suppression. Faisons de même en Isère !

L'action paie : la preuve par Paris (Opéra).

Au bout de 23 jours de grève, les femmes de chambre de l'hôtel W Opéra ont obtenu l'équivalent de 180 euros net d'augmentation mensuelle et la transformation de 8 CDD en CDI. Suivons leur exemple !

Le cadastre houp ! Les centres des impôts Fonciers de Grenoble viennent se réinstaller au CFP Rhin et Danube :

Des locaux neufs, c'est bien, mais des

locaux qui ne sentent pas mauvais, c'est mieux. En effet, quelle surprise pour les collègues du bureau d'angle ouest/nord qui découvrent un bureau irrespirable tellement les odeurs sont fortes et nauséabondes. Il faut que la CGT intervienne auprès de la direction pour obtenir que les collègues déménagent dans le bureau angle sud/ouest et que l'entreprise revienne faire un diagnostic pour des réparations.

Les agents ne doivent pas accepter l'inacceptable !

La protection sociale des fonctionnaires de plus en plus menacée ! La MFP et les Organisations syndicales de la Fonction publique plus que jamais vigilantes et mobilisées face à une actualité sociale dense

Après avoir repoussé les propositions dangereuses portées par le PLFSS 2016 et obtenu une sécurisation juridique de la gestion mutualiste du régime obligatoire des fonctionnaires dans l'article 39 (devenu article 59), et alors même que la segmentation des risques, qui remet en cause les systèmes de solidarité entre actifs et retraités, n'est toujours pas écartée dans la rédaction finale de l'article 21 (devenu 33), la MFP et les Organisations syndicales de la Fonction publique constatent que de nouveaux dangers se profilent dont l'impact ne serait pas des moindres sur la vie quotidienne de tous les agents publics.

A l'initiative du Sénat, le projet de loi de finances pour 2016 ouvre, une nouvelle fois, la perspective d'instaurer **des jours de carence dans la Fonction publique** : en l'occurrence, trois jours pour tous les agents publics, coupables d'être malades.

· « *Cerise sur le gâteau* », par voie réglementaire et en catimini, le Gouvernement décide de réduire très significativement le montant statutaire du capital décès des fonctionnaires de l'État, des magistrats et militaires, décédés en activité, qui passe à un forfait de 13 600€. « *On passe d'un capital décès d'une année de rémunération à un simple capital obsèques !* », s'indigne Serge Bricchet, Président de la MFP.

Sans concertation avec les acteurs concernés et de façon souvent imperceptible, les modèles mutualistes de protection sociale solidaires et plus largement, les droits sociaux des agents publics sont ainsi brutalement remis en cause.

La MFP et les Organisations syndicales de la Fonction publique, dans le strict respect de leurs champs de compétences respectifs, s'engagent ensemble à s'opposer à toute velléité de fragilisation de la protection sociale des quelque 8 millions d'agents publics actifs et retraités.

Plusieurs de nos collègues ont reçu récemment un calcul de leurs droits à la retraite. La pilule est amère : certains devront partir à 68 ans pour obtenir un versement à taux plein, et pas glorieux non plus ! Ou bien ils devront trouver un revenu d'appoint pour s'en sortir. Tout comme 450 000 retraités cumulant déjà emploi et retraite. Demandons l'abrogation des lois Fillon et Balladur et la fin du gel des pensions pour une retraite digne...

